

Motion d'assemblée générale des personnels de Metz-Nancy-Lorraine

Les personnels de Metz-Nancy-Lorraine, réunis ce jour en assemblée générale,

- Dénoncent sur la forme et sur le fond le mandat relatif à l'étude de la reprise de l'approche de Metz-Nancy-Lorraine par Strasbourg. Annoncé lors du CT DO du 17 novembre 2021 sans aucune concertation préalable des personnels, il contrevient au moratoire relatif aux approches fixé dans le protocole 2013-2015. Ils s'opposent également au projet de service relatif à la filière technique du SNA/NE menant, dans tous les scénarios proposés, à la disparition de la Maintenance Régionale de Metz-Nancy-Lorraine, avec de graves conséquences en termes d'exploitation.

- Dénoncent l'absence de prise en compte de l'acceptabilité sociale de ces projets, tant au niveau de l'étude de faisabilité du transfert de l'approche que dans le projet de service de la filière technique, vécue comme un manque de considération envers les personnels et allant à l'encontre de l'instauration d'un climat de confiance.

- Réclament la reconsidération de ces deux projets et un changement de méthodologie visant à l'instauration d'un dialogue social de qualité impliquant réellement les personnels aux différentes prises de décision.

Les personnels de Metz-Nancy-Lorraine mandatent les organisations syndicales représentatives pour porter ces revendications au CT DO du 25 novembre 2022.

Motion votée à l'unanimité moins une personne, le 23 novembre 2022.